

## **Hôtellerie-restauration : Les mesures sanitaires provoquent un tsunami d'annulations Les professionnels demandent la réactivation d'urgence des aides pour tout le secteur**

Près de 9 sur 10 des professionnels du secteur de l'hôtellerie-restauration interrogés par leur organisation professionnelle, le Groupement National des Indépendants - GNI déclarent avoir d'ores et déjà enregistré des annulations de leurs clients à la suite des mesures sanitaires prises dans le cadre de la 5<sup>ème</sup> vague de l'épidémie de Covid-19.

En moyenne la perte de chiffre d'affaires est estimée à 50% du chiffre d'affaires.

Le GNI a demandé ce mercredi 8 décembre 2021 au Ministre de l'Économie la convocation d'une réunion de crise.

Aux annulations en cascade des soirées, des réceptions d'entreprises ou encore des déjeuners ou diners professionnels non « recommandés » par le gouvernement, les professionnels voient désormais s'ajouter une nouvelle vague d'annulations pour les fêtes de fin d'année.

Avec l'interdiction de la danse à compter du 10 décembre, c'est en effet une nouvelle restriction de taille à l'activité de tous nos établissements qui vient s'ajouter aux autres mesures sanitaires.

Pour Didier CHENET, Président du GNI, « *la situation est cauchemardesque pour les professionnels. Je demande au gouvernement la réactivation d'urgence des mesures d'accompagnement pour toutes les entreprises du secteur.* »

*Les mesures de soutien annoncées hier par Bercy pour les discothèques (Aide à coût fixe à 100%, activité partielle sans reste à charge et exonération des cotisations de Sécurité Sociale) doivent désormais être étendue à l'ensemble des entreprises du secteur et même renforcées qu'elles soient fermées par décision du gouvernement ou pas, les mesures sanitaires mises en œuvre produisant le même effet. »*

**Dans le détail, les pertes d'activité des professionnels de l'hôtellerie - restauration :**  
75 % des cafés, bars, brasseries ont enregistré des annulations de leurs clients. Pour 50 % de ces établissements, la perte de chiffre d'affaires est au moins égale à 50 %. De leur chiffre d'affaires ;

84 % des restaurants ont également enregistré des annulations. Pour 53 % d'entre eux, la perte de chiffre d'affaires est au moins égale à 50 %.

85 % des hôtels ont enregistré des annulations. Pour 47 % la perte de chiffre d'affaires est au moins égale à 50 %.

96 % des traiteurs organisateurs de réceptions enregistrent des annulations. Ils sont 76 % à perdre d'ores et déjà au moins 50 % de leur chiffre d'affaires et 28 % à perdre plus de 80% de leur CA.

Enfin 78 % des foodtrucks ont enregistré des annulations. Ils sont 45 % à avoir perdu au moins 50 % de leur chiffre d'affaires.

---

### **GNI de l'Hôtellerie & de la Restauration**

*Le GNI est la seule Organisation Professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuit indépendants et patrimoniaux.*

*Le GNI est une organisation représentative reconnue officiellement par arrêté ministériel publié au Journal officiel le 28 décembre 2017.*